

Direction de l'Action Sociale
Sylvie SALAVERT
Directrice

**Madame la Directrice
Monsieur le Directeur,**

Lyon, le 5 janvier 2023

Objet : Diversification des offres sur les territoires – Subventions d'investissement

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des orientations de l'action sociale de la branche retraite, l'un des axes directeurs de l'action sociale est de promouvoir la diversification des services à la personne, en soutenant des initiatives d'offres de services.

Il s'agit pour l'essentiel :

- des services de portage de repas à domicile (matériel, achat de véhicule),
- des services de transport accompagné (achat de véhicule, équipement),
- des accueils de jour, quel que soit le type de population accueillie (équipement, véhicule).

Afin d'accompagner ces projets, la Commission d'Action Sociale de la Carsat Rhône-Alpes a décidé des modalités suivantes :

- Dépôt par le porteur de projet d'une demande de financement auprès d'au moins trois autres financeurs : caisses de retraite (MSA, Régimes Complémentaires, etc) ou Collectivités locales (Mairies, Conseil Départemental), sans forcément avoir obtenu un financement,
- Prise en compte des créations de services, des extensions de territoire d'intervention et des renouvellements de matériel ou de véhicule,
- Délai d'instruction entre deux demandes d'aide fixé à 3 ans,
- Possibilité de financer deux projets par dossier (véhicule et équipement),
- Financement de la location de véhicule pour une année dans la limite de 50 % du coût annuel,
- Plafond d'intervention fixé à 15 000 €.

Concernant le portage de repas, le dossier de demande est enrichi de critères qualitatifs qui s'inscrivent comme de véritables actions au service d'une politique de prévention proactive et d'accompagnement du maintien à domicile. Ils seront à préciser dans chaque demande de subvention, conformément à la note explicative ci-jointe.

Les porteurs de projet intéressés sont invités à déposer un dossier au plus tard le 28 février 2023 sur la base d'un document type ci-joint, à retourner à l'adresse mail suivante : [daprp@carsat-ra.fr](mailto:dappr@carsat-ra.fr).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mme Marie-Jo CROSET (mail : marie-josephe.croset@carsat-ra.fr).

Dans un objectif de prévention des risques professionnels et des accidents du travail, vous trouverez également, annexée à cette trame type, une liste synthétique de recommandations concernant les véhicules utilitaires.

Je vous prie d'agréer, **Madame la Directrice, Monsieur le Directeur**, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice de l'Action Sociale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Salavert', written over a horizontal line.

Sylvie SALAVERT